



TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

Selon les dispositions de l'article 52 du règlement communal de construction

	Propriétaire concerné :	Mandataire :
Nom, prénom ou société :	_____	_____
Adresse complète :	_____	_____
N° postal et localité :	_____	_____
Téléphone :	_____	_____

EMPLACEMENT :

Nom de la rue : _____ N° d'immeuble : _____
Parcelle N° : _____ Zone : _____

OBJET DE L'ABATTAGE :

Arbre(s) concerné(s) :

Motif de la demande d'abattage :

Remplacement proposé :

Observations éventuelles :

Personne de contact pour visite éventuelle sur place :

N° de téléphone :

Lieu et date : _____

Le requérant

Art 52 RCC :

Sur l'ensemble du territoire communal, les arbres isolés, groupes d'arbres, bosquets et haies sont inventoriés et placés sous la protection de la Commune. Leur suppression ne peut être admise que sur autorisation du Conseil municipal pour des motifs importants. Une telle autorisation peut être liée à une obligation de nouvelles plantations.

Remarques :

Joindre si possible à la demande une photo de ou des arbres à abattre.

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE EST A TRANSMETTRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, RUE DU 23-JUIN 8, 2900 PORRENTUROY